



Med4Age : un appel à projets pour favoriser le « bien vieillir »



AG2R La Mondiale et le cluster **Medicalps** s'associent pour lancer Med4Age, un appel à projets destiné à accompagner le développement, le déploiement et/ou la mise sur le marché français de solutions et de produits innovants.

L'allongement de la durée de vie est une chance ; c'est également un défi de société qui repose sur un ensemble de mesures de prévention et d'accompagnement du parcours de vie des populations. Les personnes de 60 ans représentent déjà 20 % de la population française et seront près de 20 millions en 2030. Cette transition démographique entraîne une progression des maladies chroniques et par conséquent des dépenses de santé. L'amélioration de la santé, de la qualité de vie et de la prise en charge des personnes passe de plus en plus par une approche plus préventive, prédictive, participative et personnalisée.

Cet appel à projets vise à répondre aux enjeux d'une meilleure prévention en santé pour retarder l'apparition de maladies chroniques et la perte d'autonomie. Lorsque la personne est malade ou en perte d'autonomie, les innovations technologiques et numériques doivent également contribuer à maintenir et améliorer la qualité de vie et le suivi de ces personnes.

C'est sur cet axe d'innovations technologiques ou organisationnelles au service des maladies chroniques et du "bien vieillir" que AG2R La Mondiale et **MEDICALPS** se sont associés pour lancer Med4Age.

Pour être retenus, les projets doivent adresser au moins l'une des thématiques suivantes :

- La prévention santé : les outils pour réduire l'apparition et le développement des maladies des plus de 50 ans ;
- L'autonomie et la dépendance des seniors ;
- L'amélioration du parcours de soins des plus de 50 ans.

Le jury, composé de professionnels et de représentants d'utilisateurs seniors, sera attentif à l'environnement de la personne dans son parcours de vie et à l'impact des solutions innovantes proposées pour les aidants, les soignants et l'organisation de la prise en charge des personnes.

La valeur d'usage de l'innovation proposée, les éléments de preuve d'utilité, de désirabilité, de faisabilité et de rentabilité seront également pris en considération par le jury.

Med4Age est ouvert aux PME (seules ou au sein d'un consortium) françaises ou étrangères de moins de 100 salariés ayant une adresse en France et démontrant un intérêt fort pour le marché français. Jusqu'à trois projets pourront être financés à hauteur de 50 000 à 150 000 € chacun, en fonction des besoins. Le taux de financement maximal par projet est de 75 % du montant des dépenses présentées.

Le dossier de candidature, téléchargeable [ici](#), doit être soumis entre le 10 avril et le 31 mai 2019 via l'adresse email suivante : med4age@medicalps.eu.

L'annonce des résultats aura lieu le 16 septembre 2019 pour un démarrage des projets financés en octobre.

www.medicalps.eu, www.ag2rlamondiale.fr